



ENVIRONNEMENT

Bilan des jardins familiaux au terme de leur première saison d'exploitation, sort des jardins situés chemin du Néron, hôtel à insectes et autres ruches...

Contre toute attente, nous allons vous parler « jardin »... en ratissant large !

5 BIENVENUE

Nouveaux Sassenageois,
bienvenue à vous !

18 SERVICE PUBLIC

La Sécu' prend ses quartiers
au CCAS

19 DEPLACEMENTS

Auto en partage
et libre-service

Le Fournil Rustique
Artisan

Boulangier, Pâtissier, Chocolatier,
Glacier, Viennoiseries
Traiteur, Sandwiches, Boissons

A votre service depuis 1990
Isabelle, Michel, Tristan,
Audrey, Jean-François

5, avenue de Romans 38360 Sassenage
Tél. 04 76 26 67 56
Les Glériates Place de l'Europe 38360 Sassenage
Tél. 04 76 50 65 85
www.lefournilrustique.com

CONCAS S'ALPES

VENTE DE MATÉRIAUX
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

SABLE, GRAVIERS, GRAVES
GABIONS, MATÉRIAUX RECYCLÉS

LIVRAISONS (vrac, big-bags)
RECYCLAGE
(déchets inertes du BTP)

Chemin des 4 Lauzes • 38360 Sassenage
☎ 04 76 05 02 14
budillonrabatel.travauxpublics@eiffage.com

CPY

Plombier
Chauffagiste

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRET VEHICULE

Garage
Reynaud-Dulaurier

 PEUGEOT

Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

CABINET FRANCIS HUGON
Expertise comptable | Audit | Conseil

Coralie ARAUJO
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES



araujo@francis-hugon.com
12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 80 50
www.francis-hugon.com

Membre de l'alliance


Bijouterie Joaillerie

AUX FIANCÉS *Alliancier depuis 1935*

BIJOUTIER JOAILLIER

- Bijoux Or 750 ml et 375 ml
- Joaillerie
- Bijoux fantaisie (Argent 925 ml et Acier)
- Réparations
- Devis GRATUITS
- Gravures
- Création
- Modification de bijoux

13, rue de la République - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 24 36 54

-40% valable sur tout le magasin*
*hors marques signalées en magasin, et hors réparations/gravures

NOUVELLES ADRESSES À SASSENAGE
Prestations haut de gamme



DOMAINE
PARC & VILLAGE

Domaine immobilier
construit autour d'un
grand parc



04 76 15 21 21
trignat.fr

RÉSIDENCE
LE CRESSON D'OR

Située au centre
du village, à proximité
de la Mairie

PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 6 janvier

Pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 20 janvier

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua,
04 76 26 65 72

• Lundi 13 janvier

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans,
04 76 27 09 21

• Lundi 27 janvier

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

ETAT CIVIL

• NAISSANCES

18/11 Vanoha MICOUD
20/11 Rilès TRARI
27/11 Tamara MARAIS

• DÉCÈS

16/11 Salvatore IZZO
19/11 Jeannine ANDERSEN
veuve MOLINARI
22/11 Lydie PRALY
veuve PICHON
27/11 Jean GERARD
30/11 Juan VERDEGAY
10/12 Madeleine VIALLET

• MARIAGES

26/10 Yannick LANGOUX
et Fanny RORET

Voilà qui est fait : une année qui se termine, une page qui se tourne, et un nouveau chapitre à écrire...

Avant de repartir bille en tête dans l'actualité locale, nous vous souhaitons tout d'abord, avec plaisir et sincérité, une excellente nouvelle année. Qu'elle exauce vos vœux, petits et grands, et que vous soyez heureux !

Heureux, nous le sommes, à vous retrouver chaque mois pour vous faire découvrir ce qui rythme la vie communale, et comme à chaque numéro, le sommaire est dense et varié. Voyez plutôt !

Nous vous invitons notamment, tout azimut, à faire connaissance avec quelques nouveaux Sassenageois, à découvrir que l'actualité jeunesse est particulièrement riche, comme chaque année à la même époque (chantiers jeunes, Bafa...), à vous projeter dans les valeurs du sport et de l'olympisme à l'occasion de la labellisation « Terre de Jeux 2024 » de Sassenage...

Ce Sassenage en pages propose aussi un coup de projecteur sur le développement durable, à travers la matinée découverte du réseau de chaleur citoyen de la plaine des sports, programmée samedi 11 janvier à 11h, et annoncée en page 19, ou encore à l'occasion du lancement du service d'autopartage Citiz qui, à compter du 10 janvier, profitera tant aux agents de la Ville qu'aux particuliers.

Le 10 janvier, place aussi à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. L'occasion, comme à chaque fois, de mettre les talents sassenageois à l'honneur et, en cette année d'élection de Miss Isère, d'inviter les prétendantes à la couronne à se faire connaître ; des prétendantes que ce Sassenage en pages vous fait justement découvrir en pages 16 et 17, et notamment Maëlys Pellet, qui « jouera à domicile » le 8 février prochain...

En matière de service public et de proximité, notons que le CCAS accueillera des permanences régulières de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à compter du 6 janvier, et que les six communes de la rive gauche du Drac se sont en outre positionnées officiellement pour l'accueil d'une Maison France Services sur le territoire.

Enfin, au-delà du clin d'œil détourné au solaire Henri Salvador, le dossier « Jardins divers » aborde la riche actualité qui se joue côté jardins (familiaux, et pas seulement !).

Toute l'équipe vous renouvelle ses meilleurs vœux, et vous assure de son dévouement pour vous accompagner chaque mois en lectures.

La rédaction

Alerte citoyens Risques majeurs : inscrivez-vous !

La Ville met en place un service d'alerte (sms, message vocal, mail) pour vous informer rapidement de tout événement exceptionnel survenant à Sassenage en matière de risques majeurs (tempête, inondation...).

POUR VOUS INSCRIRE :

- ✓ Rendez-vous sur le site internet de la Ville : sassenage.fr
- ✓ Cliquez sur « Alerte citoyens Risques majeurs » (page d'accueil)
- ✓ Remplissez en ligne le formulaire d'inscription
- ✓ Recevez par mail la confirmation de votre inscription et le code d'administration de votre compte, à conserver précieusement pour procéder à tout changement (adresse postale ou de messagerie électronique, numéro de téléphone...)
- ✓ Vous serez désormais informés en cas d'événement exceptionnel en matière de risques majeurs sur Sassenage, et nous comptons sur vous pour inviter famille, collègues et amis à s'inscrire aussi !



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 255 janvier 2020

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet Photos : Service communication, DR, Pixabay, PngTree - Mise en page : Déborah Basset, Duilio Cusani, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
GO sport

ica IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS

CHANTIERS JEUNES 2020 • Coupon d'inscription

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse : (38360 Sassenage)

Téléphone : Portable :

Courriel :

Niveau scolaire : Etablissement :

Pointure :

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER :

✓ Justificatif de domicile ✓ Photocopie de la carte d'identité

CHOISIR OBLIGATOIREMENT (AU RISQUE DE NE PAS ÊTRE RETENU) 3 PÉRIODES*, PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE :

* entourer le numéro correspondant

① ② ③ Semaine du lundi 29 juin au jeudi 2 juillet 2020

① ② ③ Semaine du lundi 6 au jeudi 9 juillet 2020

① ② ③ Semaine du mercredi 15 au vendredi 17 juillet 2020

① ② ③ Semaine du lundi 20 au jeudi 23 juillet 2020

Les candidatures sont à adresser
avant le 29 février à :

Mairie de Sassenage

Service Jeunesse

Chantiers jeunes

Place de la Libération

38360 SASSENAGE

ATTENTION : EXCLUSIVEMENT OUVERTS AUX SASSENAGEOIS ÂGÉS DE 16 ET 17 ANS, POUR UNE DURÉE D'UNE SEMAINE PAR PERSONNE. TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

Emplois d'été : la Ville recrute

Comme chaque année, la Ville propose des emplois d'été aux jeunes sassenageois. Si vous avez 18 ans (ou 17 ans si vous êtes titulaire d'un Bafa) et êtes intéressé(e), faites-vous connaître !

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) sont à adresser à monsieur le maire à partir de Sassenage en ligne, via www.sassenage.fr. Vous pouvez également transmettre votre candidature par mail, à l'adresse drh@sassenage.fr, ou par voie postale jusqu'au 29 février. Chaque dossier sera transmis à monsieur le maire et étudié attentivement.

PLUS D'INFOS SUR LES PROFILS RECHERCHÉS, LES CONDITIONS À REMPLIR, ET LES MODALITÉS DE CANDIDATURE SUR WWW.SASSENAGE.FR.

Bafa en vue

Tu es sassenageois, tu as 17 ans ou plus, et tu souhaites passer ton Bafa ? Envoie ton CV et une lettre de motivation à la mairie avant le 31 janvier. La première session aura lieu durant les vacances d'hiver (du samedi 22 au samedi 29 février).

INFOS : SERVICE JEUNESSE, 1 AVENUE DE VALENCE, 04 76 26 45 84.



Nouveaux Sassenageois, bienvenue à vous !

Chaque année, la Ville organise une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants pour leur permettre de découvrir Sassenage plus en détails, de rencontrer le maire et les élus, et d'obtenir une multitude d'informations utiles sur la ville, ses services, ses équipements.
Retour sur ce jeudi 21 novembre partagé dans la joie et la bonne humeur.



Laury et Maximilien, 27 et 29 ans



« Originaires de l'Ain, nous sommes arrivés en août dans le Bourg après avoir passé deux ans dans le Morbihan, pour raisons professionnelles, dans un coin assez perdu, un peu trop d'ailleurs (rires) ! Nous sommes donc venus ici par choix. Nous étions pressés et nous avons rapidement visité plusieurs logements dans l'agglomération. Nous avons finalement choisi le Bourg de Sassenage pour son ambiance «village». On se croit un peu à la campagne avec toutes les commodités de la ville. Nous ne connaissions pas, et c'est une bonne surprise ! »

Pierre, 71 ans



« J'ai habité à Corrençon-en-Vercors pendant 38 ans, et j'ai souhaité descendre en plaine pour retrouver un peu plus d'activités que sur le plateau. Membre de la Cité, je connais donc bien la commune et je ne me suis pas installé ici par hasard : c'était Sassenage, et pas une autre ville ! C'est la raison pour laquelle la devise « Un choix de vie » me plaît et me correspond beaucoup. Mes enfants habitent l'agglomération et j'ai donc pu me rapprocher d'eux. Et puis Sassenage est une ville très dynamique à plusieurs égards (commerces, animations, associations, vie culturelle, sport, cadre de vie...). Je suis donc ravi de m'y être installé. »



Brigitte et Jean-Pierre, jeunes retraités

« J'ai (Brigitte) vécu à Sassenage jusqu'en 1988 dans ma maison de famille. Puis, avec mon mari nous sommes partis vivre à Avoriaz pour des raisons personnelles et professionnelles. Aujourd'hui, nous sommes à la retraite et nous avons choisi de revenir habiter à Sassenage, dans ma maison de famille, après l'avoir rénovée. Nous sommes très contents de revenir aux sources là où j'ai grandi. Sassenage c'est le bon compromis : il y a toutes les commodités de la ville tout en étant « au calme ». C'est un virage pour nous, ça va nous changer la vie après avoir vécu vingt-cinq ans à Avoriaz. Plus nous vieillissons, plus la vie en montagne s'avérait « compliquée » (beaucoup de neige, village sans voiture...) et ici tout paraît plus simple. De plus, je (Jean-Pierre) suis trailer depuis toujours, et la région offre un magnifique terrain de jeu pour moi. Seul bémol : l'importance du trafic routier ! Nous ne sommes pas habitués puisqu'entre Morzine et Avoriaz, nous nous déplaçons principalement en transport par câble. »

FOCUS





Ça s'est passé récemment...

1 Visite à Madame Guerrina Chiari à l'occasion de son 102^{ème} anniversaire, vendredi 22 novembre **2** Concert « Ne me parlez pas de migration ! », dans le cadre de MigrantScène, samedi 23 novembre, centre associatif Saint-Exupéry **3** Réunion de lancement de la réserve communale de sécurité civile avec les bénévoles, mercredi 27 novembre, espace Henriette Gröll **4** « Globalement d'accord », samedi 30 novembre, Théâtre en Rond **5** Réunion « Ensemble pour vous initier aux gestes de premier secours », mardi 3 décembre, espace Henriette Gröll **6** **7** **8** **9** Téléthon, de vendredi 6 à dimanche 8 décembre.

Jardins divers



L'hiver n'est pas la saison à laquelle on pense spontanément quand on parle de jardinage. Pourtant, il est précieux dans l'entretien et la préparation du terrain pour les cultures de printemps. Il permet aussi de faire pousser quelques légumes qui ne craignent pas les baisses de mercure avec, en tête, le fameux cardon qui s'invite dans les menus de fêtes, et qui sait assurément régaler nombre d'entre vous !

Bref, en hiver, il y a toujours quelque chose à faire au jardin ou pour le jardin...

En ce qui nous concerne, nous allons nous contenter de vous en parler en restant bien au chaud, et parce que justement nous ne sommes pas de la trempe des cardons, choux, blettes et autres légumes du moment !

Ainsi, nous vous proposons d'évoquer la réflexion relative aux parcelles de jardins de la rue du Néron, et à revenir sur la première saison d'exploitation des jardins familiaux de la rue Pierre de Coubertin, en nous faisant l'écho du bilan dressé avec leurs locataires...



Vers un jardinage mieux encadré chemin du Néron

Cet automne, propriétaires et locataires des jardins situés du chemin du Néron étaient rencontrés pour faire un état des lieux, et se projeter sur l'avenir et la place de ces parcelles dans la vie du quartier...

Avant d'évoquer l'exploitation de ces parcelles, posons rapidement le cadre urbanistique qui s'impose à elles : elles sont situées dans le périmètre de l'opération urbaine Porte du Vercors, et donc classées actuellement en zone d'urbanisation future.

Depuis 2017, les services de l'Etat les ont en outre incluses, au titre du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation), en zone d'aléa fort ; ce qui se traduit de facto par l'inconstructibilité de l'ensemble du foncier situé chemin du Néron.

Après de nombreuses incertitudes qui auraient pu clarifier la situation, la Ville a effectivement été fixée sur le sort de ces terrains qui sont donc désormais totalement inconstructibles.

Il est à noter en outre que l'occupation de certaines de ces parcelles a dévié dans son usage au fil du temps, et que ces terrains voués à une activité de jardinage ont évolué en maisons secondaires au moyen de constructions et de clôtures hétéroclites ; lesquelles, en totale contradiction avec les règles d'urbanisme en vigueur, comme avec les textes régissant les risques d'inondabilité, empêchent une protection adaptée des biens et des personnes situés dans la plaine.

Revenir à l'usage originel

C'est donc au titre de l'urbanisme, de la sécurité, mais aussi de l'aspect esthétique à l'échelle du quartier, que s'est posée la question de ces jardins. Et c'est précisément pour répondre à ces différents enjeux que la Ville a souhaité faire un point avec les propriétaires (une quinzaine) et leurs locataires (une trentaine) pour leur proposer un projet d'affectation en conformité avec les diverses réglementations, et dans l'intérêt de tous.

Ainsi, la réunion avec les propriétaires visait à leur préciser les règles d'urbanisme, ainsi que les nouvelles dispositions applicables en matière d'inondabilité ; « *un risque à prendre très au sérieux, eu égard notamment aux clôtures et bâtiments non conformes pouvant créer des embâcles, et par là même aggraver les dégâts pour les personnes et les biens du proche voisinage* », explique le maire pour insister sur l'urgence et le caractère impératif de se mettre en conformité.

« *Rencontrer les locataires permettait de les connaître, de les informer des risques et de leur responsabilité, équivalente à celle des propriétaires, et de partager tous ensemble un état des lieux de leurs pratiques. Nous*

les avons également informés des dispositions du nouveau règlement d'exploitation des parcelles que nous avons soumis aux propriétaires. »

Organiser pour mieux respecter

Concrètement, la Ville a obtenu l'accord de 90 % des propriétaires du secteur concerné pour louer leurs terrains. Après un diagnostic précis des parcelles, des aménagements et des clôtures, elle a alors prévu de procéder à un nettoyage complet des terrains le nécessitant, en veillant à la conservation des arbres sur l'ensemble du périmètre.

Dans ce cadre, la pose d'une clôture propre le long du chemin du Néron, et la création de places de stationnement en épi sur l'emprise sont prévus dans un premier temps, pour être opérationnelles au printemps. Puis il est envisagé de louer ces parcelles au fur et à mesure, avant l'été, au service d'un jardinage mieux encadré : animaux et fêtes de famille sur les parcelles seront définitivement bannis, et ces lopins de terre n'auront plus vocation à être des maisons de campagne, dans un souci de respect du droit comme du voisinage...

Retour d'expériences, perspectives, et communauté augmentée !

Remises officiellement à leurs locataires le 6 avril dernier, les soixante-deux parcelles de 48 m² des jardins familiaux ont vécu leur première saison d'exploitation.

Le 17 décembre était justement l'occasion de dresser un bilan et de se projeter tous ensemble...



Une bonne vingtaine de jardiniers sont présents ce 17 décembre pour faire le point sur cette première saison de culture des parcelles Loca'terre (petit nom de baptême donné aux jardins familiaux de la rue Pierre de Coubertin).

Les échanges s'engagent à bâtons rompus avec le maire et les adjoints pour saluer ce qui a fonctionné, et pour pointer du doigt ce qui mériterait d'être amélioré.

Tous s'accordent tout d'abord à dire que les récoltes ont été bonnes : « *On ne pensait pas avoir autant de légumes la première année, ça a été une bonne surprise !* », « *On a eu un bon rendement, ça fait plaisir !* », « *On a peut-être fait quelques erreurs de débutants, mais le jardin a bien donné* », autant d'expressions de satisfaction lâchées ici et là avec enthousiasme. Et le maire de rappeler justement la fertilité de la plaine alluviale, le passé maraîcher du site...

Parmi les pistes d'amélioration, la fermeture des box de stockage fait l'unanimité, pour éviter que des outils soient empruntés sans être remis à leur place... Par contre, les portes seront transparentes de façon à vérifier qu'aucun produit phytosanitaire n'est utilisé, conformément au règlement intérieur, et en écho à l'attention portée par tous de pratiquer un jardinage raisonné et durable.

Entre autres signalements méritant l'attention de la Ville, les participants évoquent par exemple que les portillons

restent parfois ouverts, qu'il arrive que des chiens soient présents sur le site alors que c'est interdit, qu'il serait intéressant de disposer d'un espace ombragé... Ils abordent aussi des questions plus pratiques, comme l'entretien des allées séparant les parcelles, qui leur incombe entre locataires. Bref, les remarques, doléances et autres propositions fusent et sont commentées sans ambages, dans un souci partagé de contribuer à l'évolution et à l'animation des jardins familiaux.

Certains s'inquiètent du sort de quelques parcelles qui semblent délaissées, mais ils sont vite rassurés de savoir que les attributions se poursuivent sur la base de la liste d'attente. L'un des Sassenageois présents a justement fraîchement signé sa convention, et en fin de réunion, il s'enquiert d'identifier les interlocuteurs qui pourront répondre aux questions qui se feront jour dans la prise en main progressive de son petit lopin.

Dans les principales conclusions tirées de cette rencontre, notons que des arbres fruitiers seront plantés par la Ville pour agrémenter le site, qu'une réflexion sera menée pour étudier la faisabilité de cet espace ombragé qui fait aujourd'hui défaut, qu'une tondeuse à main sera mise à disposition pour être mutualisée et ainsi faciliter le maintien d'un cadre agréable par les jardiniers, ou encore que des animations et actions de sensibilisation seront

organisées pour répondre à l'attente largement exprimée ce 17 décembre.

Pour finir sur les perspectives d'évolution, les projets d'installation de ruches et d'un hôtel à insectes sur les parties communes sont rapidement présentés, par le président de l'Abeille dauphinoise pour l'un, et par la jardinière passionnée porteuse de cette proposition pour l'autre, avec là aussi autant de questions et échanges portant sur la cohabitation, la sécurité, voire même le confort des futurs petits hôtes, toujours avec bienveillance et envie de partager. Communauté de jardiniers motivés, colonies d'abeilles et autres insectes auxiliaires, ou comment le bien vivre ensemble s'organise entre tous sur les jardins familiaux !



Claude Delaire,
président de l'Abeille
dauphinoise

Amis pollinisateurs, bienvenue !

En attirant les pollinisateurs près de vos cultures, vous augmentez vos chances de voir vos plantations porter généreusement fruits et autres légumes. Aussi, faites le choix de quelques espèces végétales connues pour faire leur bonheur : le souci, la reine-des-prés, la marjolaine, le fenouil, la bourrache, ou encore la lavande figurent en effet parmi vos meilleurs alliés !



Pour une apiculture durable et citoyenne

Plus les abeilles disposent de lieux pour créer une colonie, plus l'espèce a de chance de maintenir sa population, et donc de continuer à être un maillon essentiel de biodiversité, épaulée dans cette tâche par bourdons et autres papillons.

Car en effet, au-delà d'être essentielle à la production de miel et autres produits issus de l'apiculture, la survie des abeilles est, plus largement, indispensable à la pollinisation (transport des grains de pollen permettant la fécondation des plantes).

Présenté le 6 avril dernier lors de la remise officielle des jardins familiaux à leurs bénéficiaires, le projet de rucher porté par la Ville et l'Abeille dauphinoise (syndicat d'apiculteurs de l'Isère) s'inscrit pleinement dans cette approche active de sauvegarde de la diversité floristique. Il a aussi vocation à constituer un formidable outil de sensibilisation, notamment du jeune public, à l'environnement et au fonctionnement d'un écosystème, et à être porteur de lien social, et c'est bien là aussi tout l'intérêt de ce complément d'activité, dans l'esprit qui anime la communauté créée autour des jardins familiaux.

Ainsi, en écho à son ambition d'assurer le maintien de la biodiversité, et pour traduire concrètement sa reconnaissance du rôle essentiel que jouent les abeilles dans la pollinisation, et donc de l'utilité de promouvoir l'apiculture, la Ville s'est accordée avec l'Abeille dauphinoise pour que des ruches soient installées à titre gratuit dans l'enceinte des jardins familiaux, rue Pierre de Coubertin, pour favoriser l'activité apicole sur son territoire.

Aucune ruche ne sera mise en place sans l'accord de la Ville, et un apiculteur référent sera désigné par le Syndicat pour être l'interlocuteur direct de la collectivité.

Dans le cadre de la convention qui les lie, l'Abeille dauphinoise organisera, en collaboration avec la Ville, et en s'appuyant sur les apiculteurs qu'elle aura sélectionnés pour ce projet, des animations et des actions de sensibilisation autour de l'abeille. Elle sera en outre la garante de l'uniformité des ruches pour garantir l'aspect esthétique de l'installation, et sa bonne intégration paysagère.

La Ville a réalisé les aménagements nécessaires à l'accueil des ruches et futures colonies d'abeilles, et il n'y a donc plus qu'à...

Un 3 étoiles pour insectes



A l'heure où le développement durable est une préoccupation majeure des pouvoirs publics mais aussi de la population, une importante

prise de conscience est en cours depuis quelques années, concernant notamment la lutte contre les pesticides.

Il est aujourd'hui reconnu que certains insectes, dits insectes auxiliaires, peuvent nous aider à lutter contre ceux qui sont nuisibles, notamment pour les potagers. Il peut donc être très intéressant de favoriser l'installation des petites bêtes comme les coccinelles, les abeilles et les bourdons solitaires, les carabes, ou encore les chrysopes et autres perce-oreilles.

Et quoi de mieux qu'un hôtel pour ce faire ! C'est le mobilier que se propose précisément

de réaliser l'une des locataires des jardins familiaux, passionnée de nature et qui pratique notamment quelques techniques de permaculture. Cette Sassenageoise a d'abord réalisé et installé sur son lopin un hôtel 3 étoiles ! Elle a aussi présenté à l'adjoint et au technicien de la Ville référents pour l'animation des jardins familiaux son projet d'en installer un sur les parties communes. De la conception aux matériaux, en passant par les photos de l'édifice à venir, elle a pensé à tout !

Une initiative à laquelle la Ville a bien évidemment réservé le meilleur accueil. Il faut dire que le règlement intérieur stipule expressément qu'aucun produit phytosanitaire n'est autorisé sur les jardins familiaux, à l'exception des produits utilisables en agriculture biologique. Les insectes auxiliaires sont donc plus que bienvenus pour aider les jardiniers sassenageois à faire pousser ce qu'ils souhaitent !

De l'art de bien bâtir !

Certes, l'hôtel à insectes ne nécessite pas forcément de connaissances architecturales poussées. Pour autant, il faut savoir qu'en fonction des matériaux utilisés (paille, rondins de bois percés, tiges creuses...), et de la façon dont ils sont imbriqués, les espèces attirées sont différentes.

L'emplacement comme l'orientation ont également leur importance. « *L'installation envisagée près des futures ruches correspond à l'emplacement idéal (sud ou sud-est)* », précise la bâtisseuse en fine connaisseuse ! Et bien entendu, un insecte ne pourra venir s'y abriter que s'il est présent dans les environs. Ces structures à insectes demandent peu d'entretien, mais un petit nettoyage peut être utile de temps à autre pour notamment ôter les toiles d'araignées qui ne manqueront pas de se propager, pouvant ainsi transformer le havre de paix en un véritable piège...

Souvenir du repas de Noël des sen



iors, mercredi 11 décembre 2019



La mort dans l'arbre...

Que ce soit pour se rendre au centre associatif Saint-Exupéry, pour laisser les enfants se dépenser dans la petite aire de jeux, ou pour participer aux animations organisées au parc Sasso Marconi, difficile de ne pas remarquer ce grand abies pinsapo, plus communément appelé sapin d'Espagne. Il faut dire que sa trentaine de mètres de hauteur a de quoi imposer !

Et pourtant, ce majestueux arbre n'est plus. C'est un diagnostic sanitaire réalisé par un cabinet arboriste conseil sur les gros arbres situés dans les parcs de la commune⁽¹⁾ qui a mis en lumière sa dangerosité : un vieux réseau électrique sous terrain a fortement endommagé « les racines charpentières nécessaires au maintien de l'arbre », stipule le compte-rendu.

C'est un champignon parasite qui a atteint le conifère en développant une pourriture blanche au cœur du tronc, risquant de ce fait de rompre à la base. La présence de chancre bactériens était également suspectée. Un réel danger pour les usagers donc... Il est vrai que rien ne transparaissait de l'extérieur. Le feuillage était encore parfaitement verdoyant, les branches vigoureuses, la stature de l'arbre imposante... Mais la lente progression de la maladie était inéluctable, aucun traitement ne pouvant être mis en œuvre.

Ce point de faiblesse majeur ayant été identifié, il était urgent d'intervenir. N'oublions pas que le sapin se situait à moins de 15 mètres d'une aire de jeu pour enfants, et d'un bâtiment accueillant du public...

Une triste conclusion donc : « Au vu de la présente expertise, un maintien de cet arbre dans l'état actuel est vivement déconseillé.



Même si cet arbre présente une qualité physiologique remarquable, par mesure de précaution et de prévention des risques, il doit être abattu dans les règles de l'art dans les plus brefs délais. » C'est ce qu'il a donc été décidé de faire le vendredi 27 décembre.

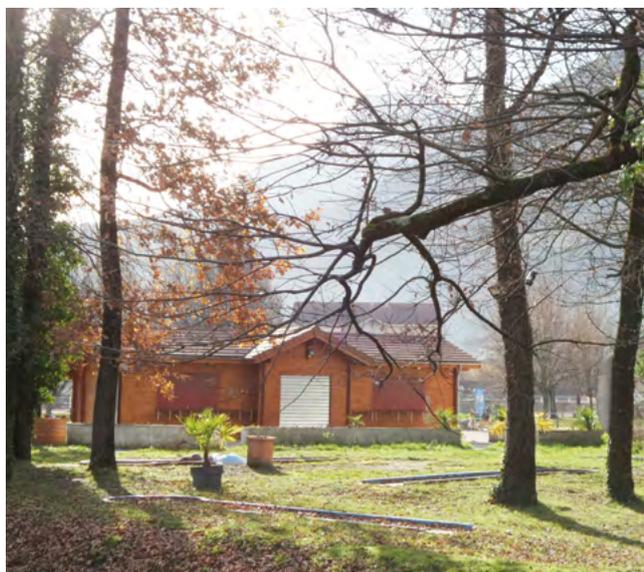
(1) Nombre d'arbres diagnostiqués par parc : Pré des Cuve, 12 ; Notre-Dame, 7 ; les Buisnières, 14 ; Sasso Marconi, 4 ; école Rivoire de la Dame, 39 ; Messkirch, 20.

Un snack à l'Ovalie, ça vous tente ?

Vous connaissez probablement l'emblématique établissement situé à l'Ovalie pour l'avoir fréquenté aux beaux jours. Et peut-être aussi vous verriez-vous bien à la tête de ce café/snack/mini-golf.

Si c'est le cas, sachez que Grenoble-Alpes Métropole lance un appel à candidatures pour l'exploitation de cet établissement. Vous trouverez le dossier de candidature sur le site de la métropole : <https://www.lametro.fr/861-appels-a-candidatures.htm>.

La date limite de candidature est fixée à vendredi 31 janvier à 17h.



Des p'tits nouveaux dans les parcs

Quatorze arbres ont été plantés dans les parcs et jardins de la ville, dont par exemple des albizias, remplaçant des aubépines dans le parc Sasso Marconi.

Par ailleurs, onze liquidambers agrémentent le nouveau parking de l'école Vercors. Cette essence a été choisie car il ne faut pas des arbres à fort développement, du fait de la proximité du bâtiment scolaire. Pour autant, à terme, ils offriront une bonne couverture végétale.



Le retour des « sapinoux » !

Les fêtes de fin d'année passées, vient la difficile question du devenir du sapin qui trône — de moins en moins fièrement — dans le salon. Sachez qu'une seconde vie lui est offerte : si vous le déposez entre le 2 janvier et le 2 février dans l'un des points de collecte mis en place par Grenoble-Alpes Métropole, il sera recyclé en compost ou en broyat pour les espaces verts. Sur Sassenage, vous pourrez déposer votre sapin en trois lieux : rue Pierre Dalloz, place de l'Europe et rue du parc de Messkirch.

Sassenage joue les Jeux [Olympiques] à fond !

Comme relayé in extremis dans le précédent numéro de Sassenage en pages⁽¹⁾, Sassenage figure, avec seize autres communes iséroises, sur la liste des 500 premières collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 », dévoilée lors du Congrès des Maires 2019.

Au-delà de rejoindre la communauté « Terre de Jeux 2024 », la ville voit ainsi son engagement à porter haut les valeurs du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 officiellement salué.

Concrètement, il s'agit de faire vivre localement le projet « Paris 2024 » en menant des actions de promotion, en mettant en lumière l'implication des bénévoles dans les associations sportives mobilisées dans la perspective des Jeux, en organisant par exemple des animations permettant de découvrir une pratique sportive ou para-sportive, ou encore une épreuve mixte et intergénérationnelle d'un ou plusieurs sports, en proposant un soutien aux établissements scolaires qui souhaiteraient s'engager dans la semaine Olympique et Paralympique...

Bref, ce label invite les territoires et leurs habitants à participer aux temps forts des Jeux et à développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans leur quotidien, à en partager les émotions et les valeurs, à animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux...



« Terre de Jeux 2024 », c'est finalement une visibilité exceptionnelle pour le sport et les acteurs sportifs locaux, et Sassenage compte bien capitaliser sur ce coup de projecteur unique. Dans cet esprit, la ville a d'ailleurs également candidatée pour devenir Centre de préparation aux Jeux. A suivre...

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°254 – décembre 2019, l'article « Sassenage, Terre de Jeux 2024 », page 15.

Longue vie à la GV !

Le club local de Gymnastique Volontaire (GV) a récemment souffler 40 bougies. Rencontre avec Patrick Smyl, son président, qui nous parle bilan et perspectives pour cette association qui a su rester au plus proche des attentes de ses adhérents.

La GV a fêté ses 40 ans le 30 novembre dernier au gymnase des Pies. Quel était le programme des festivités ?

Nous avons voulu marquer le coup pour cet anniversaire. Deux animations collectives étaient proposées sur le thème de la gymnastique et de la danse country. Mais cette fête était surtout l'occasion de dresser le bilan de toutes ces années passées ensemble, de remercier adhérents, bénévoles, animateurs et membres de la direction du club autour d'un bon repas et d'une soirée dansante.

40 ans : belle longévité pour le club de GV ! Êtes-vous satisfait de l'évolution qu'a connue le club ?

Depuis 40 ans, l'évolution s'est faite de manière progressive. Nous avons sans cesse cherché à rester en adéquation avec les attentes de nos licenciés en adaptant les activités, et en leur en proposant de nouvelles. Et puis, en tant que président d'association, il faut constamment avoir en tête l'équilibre financier, et même si ce n'est pas toujours simple, je suis satisfait de ce qu'est devenu le club. L'activité randonnée pédestre a été un facteur influent sur le développement de l'association. Nous fêtons ses 30 ans en 2021. Grâce aux différentes adaptations apportées au fil des années, nous atteignons actuellement les 500 adhérents (300 pour la section gym, et 200 pour la randonnée) et parvenons à maintenir l'association en bonne santé financière. De quoi lui assurer encore quelques belles années !

Quelles nouveautés et perspectives pour le club ?

Outre les activités habituelles (gymnastiques équilibre, aquatique, Acti'March, marche nordique, randonnée pédestre, musculation, yoga, Pilates...), nous avons récemment ouvert des cours pour les débutants en pilates, yoga et country, car ces disciplines sont très demandées.

Nous avons comme projet d'ouvrir un cours de « Gym oxygène », de type outdoor (plein air) pour échapper à la contrainte de salle. Cette activité sera mise en place dès le printemps 2020.



Une couronne et seize pro

La couronne de Miss Isère 2020 se jouera samedi 8 février à la halle des sports J finalistes qui rêvent de la coiffer !



Candidate 1
Lucie BELGHERZE
177 cm, 21 ans • La Terrasse



Candidate 2
Margaux BESCOND
170 cm, 23 ans • Grenoble



Candidate 3
Emma BONNARD
172 cm, 20 ans • Bourgoin Jallieu



Candidate 4
Romane BOUKHERROUBA
171 cm, 21 ans • Bourg d'Oisans



Candidate 7
Shauna CROZET
174 cm, 22 ans • Entre Deux Guiers



Candidate 8
Océane DUCANDAS
170 cm, 21 ans • Saint-Aupre



Candidate 9
Ambre GERMAIN
178 cm, 17 ans • St-Pierre-de-Chartreuse



Candidate 10
Johanna GUAGENTI
171 cm, 18 ans • Echirolles



Candidate 13
Shainèse MERZOUK
171 cm, 21 ans • L'Isle d'Abeau



Candidate 14
Clara NICOLUSSI CASTELLAN
172 cm, 19 ans • Saint-Ismier



Candidate 15
Johanna NOTO
170 cm, 21 ans • Echirolles



Candidate 16
Maëlys PELLET
172 cm, 18 ans • Sassenage

étendantes

Jeannie Longo, et voici justement les seize



Candidate 5
Camille CICHOCKI
171 cm, 19 ans • Saint-Cassien



Candidate 6
Aveline CLOITRE
171 cm, 22 ans • Corenc



Candidate 11
Lou-Ann LE GALL
173 cm, 18 ans • Corenc



Candidate 12
Sarah MERABET MESSAOUD
179 cm, 18 ans • Le Pont de Claix



Les Crédits :

Photographe : Jérémie ROUSSEAU

Styliste : Jonas OLOUSOUZIAN

Maquillage : École Académy Grenoble - Groupe Silvy Terrade

ELECTION DE MISS ISÈRE 2020, SAMEDI 8 FÉVRIER,
HALLE DES SPORTS JEANNIE LONGO À 20H30.
INFOS : COMITE.MISSISERE@GMAIL.COM
RÉSERVATIONS : WWW.BILLETWEB.FR/MISS-ISERE-2020

UNE ÉLECTION 16/16 !



EN PLEINE PRÉPARATION POUR L'ÉLECTION DE MISS ISÈRE 2020, LA SASSENAGEOISE MAËLYS PELLET, PRÉTENDANTE AU TITRE, SE CONFIE...

Pour Maëlys Pellet, les éditions se suivent et se ressemblent puisque la jeune Sassenageoise tente à nouveau l'expérience « Miss Isère » cette année⁽¹⁾, et qu'elle figure donc encore parmi les seize finalistes. Nous lui avons demandé ce que lui inspire justement son parcours depuis sa participation à l'élection l'année dernière, et comment elle aborde cette seconde candidature.

« Chaque élection est différente de par la diversité des candidates de la promotion et de leurs personnalités. Lors de ma première expérience, j'ai fait de belles rencontres, et j'ai gagné en confiance en moi. » Et de poursuivre qu'elle a la chance de pouvoir se présenter à nouveau à cette élection, et qu'elle compte donc tout donner sur scène et montrer le meilleur d'elle-même. « Je suis motivée à 1000 % et déterminée à décrocher la couronne en terre sassenageoise. » S'il fallait résumer sa participation 2019 en un seul mot, Maëlys estime que « Révélation » est à-propos : « J'ai vaincu ma timidité. Je me suis révélée devant l'objectif du photographe et devant le public. J'ai participé à un show d'exception. J'ai découvert la formidable équipe de bénévoles du comité Miss Isère. Je n'ai pas gagné, mais j'ai vu la fierté sur le visage de mes proches. »

Assurément, cette élection qui « se jouera à domicile » devrait faire briller bien des étoiles dans les yeux de son entourage !

Convaincre avec naturel

A la question de savoir quels sont ses atouts susceptibles de faire la différence pour décrocher la couronne en 2020, Maëlys répond qu'elle mise sur son naturel et sur sa sensibilité pour se distinguer. « Curieuse, j'aime aller à la rencontre des gens, de leurs cultures, et découvrir de nouveaux horizons. Je suis une jeune femme dynamique, sportive et pétillante. Je pense disposer des qualités requises pour prétendre au titre d'ambassadrice 2020 de notre département en tant que femme spontanée, libre et engagée. »

Pour terminer, nous avons demandé à Maëlys de compléter la phrase « Cette élection sera réussie si... », et voici ce que nous répond notre jeune et jolie représentante : « Elle le sera si j'arrive à rassembler les Sassenageois, et à convaincre à la fois le public et le jury que je serai une bonne ambassadrice pour notre département. »

Elle l'est déjà assurément pour Sassenage, et gageons que son n°16 sortira gagnant au terme de cette belle soirée de spectacle qui s'annonce le 8 février...

(1) Lire dans Sassenage en pages n°244 – janvier 2019, l'article « Maëlys en route pour le titre de Miss Isère ! », page 5.

La Sécu' prend ses quartiers au CCAS

En mars dernier, nous nous faisons l'écho du vœu adopté par le conseil municipal le 31 janvier pour soutenir le maintien de l'antenne locale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) située à Fontaine, en réaction à la réduction de l'amplitude d'ouverture au public intervenue en octobre 2018 ; laquelle laissait effectivement craindre une prochaine fermeture définitive de l'agence.

Dans le numéro de l'été⁽¹⁾, nous revenions sur ce dossier en évoquant notamment la possibilité que la CPAM soit relogée à Sassenage pour pérenniser ce bureau de proximité au bénéfice des habitants de la commune, mais aussi, plus largement, de l'ensemble des usagers de la rive gauche du Drac.

Des discussions étaient alors en cours pour en étudier la faisabilité, et voilà que l'issue se précise.

La délibération relative à cette installation à Sassenage a en effet été adoptée par le conseil municipal lors de sa séance du 16 décembre⁽²⁾. Ainsi, à compter du 6 janvier, un bureau est mis gracieusement à la disposition de la CPAM dans les locaux du CCAS pour assurer des permanences le lundi et le vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Un usage partagé de l'espace d'accueil est en outre convenu entre les différents services (CPAM, Ville et CCAS) ; lequel sera notamment équipé d'une borne numérique et d'un poste de travail en libre accès qui permettront aux usagers, y compris en dehors de la présence des agents de la CPAM, d'effectuer l'ensemble de leurs démarches.

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°250 – été 2019, l'article « La CPAM bientôt à Sassenage ? », page 19.

(2) Résultat des votes : 31 pour, 1 contre.

Pour une Maison France Services rive gauche du Drac

Les six maires de la rive gauche du Drac parlent d'une seule voix pour exprimer leur volonté d'accueillir une Maison France Services sur le territoire.

En effet, mi-décembre, ils cosignaient un courrier adressé au préfet de l'Isère pour défendre ce projet, mettant en avant la démographie (60 000 habitants et la grande diversité de leurs communes), mais en insistant aussi et surtout sur la déperdition de services publics subie par les territoires périphériques de la métropole, avec ce que cela induit comme difficultés pour les usagers (perte de proximité, déplacements...).

Par cette missive exprimant leur volonté forte et partagée de maintenir de la proximité et de simplifier les parcours administratifs des usagers, ils s'inscrivent donc officiellement dans l'esprit de la circulaire du Premier Ministre datée du 1^{er} juillet 2018, qui pose les bases du déploiement de Maisons France Services sur le territoire national. « Le siège du syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac (rue de la Liberté à Fontaine), qui accueille déjà les services de Pôle Emploi et les services sociaux du Département, pourra parfaitement accueillir les services de l'Etat. » Et d'exprimer également leur souhait de voir mis en place un service itinérant à destination notamment des populations de Noyarey, Veurey-Voroize, du haut de Seyssinet-Pariset, des Côtes de Sassenage, et des habitants de Seyssins-Village.

La porte est donc ouverte pour entamer le dialogue avec la Préfecture, et échanger sur la faisabilité du projet...

Favoriser le recensement en ligne de la population

Cette année, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) procédera au recensement de la population entre le 16 janvier et le 2 mars inclus.

Pour effectuer cette mission, deux agents municipaux (Virginie Triboulat et Rémy Gallo) ont été retenus.

Dans un souci de flexibilité et pour mieux s'adapter à vos disponibilités, ils passeront chez vous principalement le soir et le samedi pour vous remettre un formulaire qu'ils vous laisseront remplir tranquillement. Ils fixeront ensuite un rendez-vous avec vous, selon vos disponibilités, pour le récupérer une fois qu'il aura été dûment complété.

Et cette année, pour gagner encore plus en flexibilité, les logements individuels (maisons) seront éligibles à l'enquête de recensement sans visite préalable de l'agent recenseur. Pour cela, des codes Insee individualisés seront

automatiquement déposés dans les boîtes aux lettres sur les deux premiers jours de la collecte. Bien entendu, les agents recenseurs restent disponibles pour vous aider, donc en cas de doute, n'hésitez pas à les solliciter !

Pour rappel, le recensement est obligatoire. Toutes les données recueillies demeurent confidentielles, les agents recenseurs étant soumis au secret professionnel.

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à Virginie et Rémy !



Si vous êtes plutôt connecté(e), vous pouvez choisir d'être recensé(e) en ligne ! Pratique et rapide, le recensement peut s'effectuer via le site www.le-recensement-et-moi.fr, rubrique « recensement en ligne ». Demandez à l'agent recenseur qui se présentera chez vous de vous remettre les identifiants qui vous permettront d'effectuer la démarche en ligne.

Élections : plus de temps pour s'inscrire

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Dans Sassenage en pages d'octobre⁽¹⁾, nous annoncions plusieurs nouveautés électorales, parmi lesquelles la fin de la fameuse date butoir au 31 décembre pour s'inscrire sur les listes électorales et pouvoir voter en cas de scrutin l'année suivante.

Vous avez donc désormais plus de temps, à savoir jusqu'à vendredi 7 février à 17h, pour effectuer cette démarche, et ainsi pouvoir faire entendre votre voix aux échéances de mars.

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°252 - octobre 2019, l'article « Nouveautés électorales », page 14.



ÇA VA CHAUFFER !

SAMEDI 11 JANVIER, À LA HALLE DES SPORTS JEANNIE LONGO À 11H VISITE DU RÉSEAU DE CHALEUR CITOYEN DE LA PLAINE DES SPORTS*

Fonctionnement, performance, financement participatif...
rendez-vous au cœur de l'énergie durable et citoyenne !

* Cette installation alimente en chauffage la halle des sports Jeannie Longo, la piscine, le centre technique municipal et la Maison des clubs. Un autre équipement équivalent est installé aux Pies pour chauffer les deux écoles (maternelle et élémentaire) et le gymnase.



Auto en partage et libre-service

Vous avez peut-être remarqué une voiture estampillée Citiz, postée à proximité de la mairie. Il s'agit d'un véhicule qui peut être à la fois utilisé par les agents de la commune, et par l'ensemble des Sassenageois. Comme évoqué en septembre et présenté lors de la Fête de la Nature, la Ville a fait ce choix pour réduire et optimiser son parc automobile, afin de faire baisser ses coûts de fonctionnement et d'entretien.

Comment ça marche ?

Le véhicule basé à Sassenage fait partie de la catégorie M (Dacia Sandero), soit une catégorie intermédiaire. Pour pouvoir l'utiliser, tout se fait par le biais d'un système de réservation en ligne sur <https://alpes-loire.citiz.coop>. Il faut au préalable être inscrit au service en fournissant notamment son permis de conduire, un justificatif de domicile, et un RIB/lban, en s'acquittant des frais d'inscription et du dépôt de garantie⁽¹⁾. Plusieurs formules sont ensuite proposées, en fonction du besoin mensuel moyen que l'utilisateur évalue du véhicule. L'automobile est toujours prise et redéposée au même endroit. Un espace réservé a été créé à cet effet place de la Libération, au

croisement de la rue des Marronniers avec l'avenue de Valence, sur la place de stationnement la plus proche du feu tricolore afin de lui garantir le maximum de visibilité. A noter que toute autre voiture utilisant cet emplacement se verra verbalisée par la police municipale, dont les locaux sont situés juste à côté.

Ce dispositif a l'avantage de permettre une réservation jusqu'à six mois à l'avance, évitant ainsi certains désagréments dus à l'indisponibilité du véhicule. Il donne également accès à un autre système de location, par le biais des véhicules estampillés « Yea ! ». Dans ce cas, la réservation ne peut être faite qu'une demi-heure à l'avance,

mais il n'y a pas de lieu imposé pour prendre ou laisser l'auto. Une forme de liberté qui peut convenir en fonction des besoins du moment. En bref, ce nouveau service, qui sera disponible à Sassenage dès le 10 janvier, offre de nombreuses possibilités aux usagers sassenageois qui n'ont pas l'utilité d'une voiture au quotidien.

(1) Les frais d'inscription s'élèvent à 50 euros, ou à 25 euros pour les demandeurs d'emploi, étudiants, abonnés annuels transports urbains, vélos libre-service ou TER. Le coût du dépôt de garantie est de 150 euros, encaissé et restitué en fin de contrat.

INFOS :

[HTTPS://ALPES-LOIRE.CITIZ.COOP/MODE-D-EMPLOI](https://alpes-loire.citiz.coop/mode-d-emploi)



Du champ à votre assiette

Depuis quelques semaines, les habitués du marché du Bourg (dimanche matin) ont découvert les bons légumes de saison et les œufs frais de plein air de la ferme des Fayards, à Moirans. Gilbert Giacometti est un amoureux de la terre. Avant de faire pousser des légumes, il a été paysagiste puis céréalier. Il produit d'ailleurs encore du maïs et du blé pour nourrir les poules pondeuses qu'il élève à la ferme pour leurs œufs. Et il est visiblement ravi de proposer sa production au marché du Bourg : « Je ne

fais pas beaucoup de marchés car le reste du temps, je suis dans mes champs. J'apprécie ce marché car il y règne une bonne ambiance, et les gens qui le fréquentent recherchent de la qualité. Je ne peux malheureusement pas toujours satisfaire toute la demande car ma production varie à cause des aléas climatiques (grêle par exemple), mais je suis en mesure de fournir des légumes et des œufs locaux, sains et de qualité, car je travaille en agriculture intégrée⁽¹⁾, c'est à

dire avec des méthodes les plus naturelles possibles ».

Une aubaine pour ceux qui apprécient les circuits courts et directs !

(1) Caractérise des pratiques agricoles menant à des aliments de qualité en utilisant des moyens naturels et des mécanismes régulateurs proches de ceux qui existent dans la nature, pour remplacer les apports polluants et coûteux, et pour assurer une agriculture visant le développement durable (définition Wikipédia)

Théâtre en Rond

Les rendez-vous de la bonne humeur...



AUX RIRES ETC(-)

télégrenoble & De la Lumière Dans la Boîte présentent

4^e Festival d'humour en Isère

ONE MAN SHOW «Y» DU 19 AU 25 JANVIER 2020

Karim Duval

DIM. 19|01 > JOVANY – Espace Paul Jargot – Crolles
MAR. 21|01 > BISCOTTE – Le Déclat – Claix
MER. 22|01 > 4 DÉCOUVERTES ETC :) La Basse cour – Grenoble
JEU. 23|01 > KARIM DUVAL – Théâtre en rond – Sassenage
VEN. 24|01 > YOHANN MÉTAY Le Diapason – Saint-Marcellin
SAM. 25|01 > MAX BIRD – L'Heure Bleue Saint-Martin-d'hères

+ INFOS & PROG SUR AUXRIRES.FR

...DU JEUDI AU SAMEDI, 4 DÉCOUVERTES ETC :)
EN PREMIÈRE PARTIE DE SOIRÉE



Dans le cadre du 4^{ème} festival d'humour en Isère « Aux rires etc ! »

Vous avez dit « génération Y » ?

Qui sont ceux que l'on appelle les « Y », les « millenials » ou encore les « digital natives » ? Dans un stand-up drôle, cynique et bourré d'autodérision, le comédien se fait le porte-voix de tous ces vingt-trentenaires, symboles d'une société en pleine mutation : accomplissement au travail, prise de conscience écologique, développement personnel, hyperconnexion... le tout déjà ponctué de personnages déjà cultes comme la prof « de yoga des abeilles » ou le start-upper en galère... Que vous apparteniez à cette génération née entre 1980 et 2000, que vos enfants en soient issus, ou si tout simplement vous vous reconnaissez dans cette quête de liberté et de sens, ce spectacle est fait pour vous !

Ce que dit la presse :

« Après avoir triomphé avec son 1^{er} spectacle « Melting pot » nous retrouvons avec grand plaisir cet humoriste talentueux. C'est bien notre monde contemporain que Karim Duval scrute avec un humour irrésistible, en conviant une galerie de personnages gratinés. Egalement chroniqueur radio et youtubeur, il met en valeur les entrepreneurs de sa génération à travers ses vidéos décalées »

Dauphiné Libéré, mai 2017

Internet : www.karimduval.com

Mise en scène : Karim Duval

Crédit photo : Caroline BAZIN



Jeudi
23
janvier
20h

Durée : 1h20
à partir de 10 ans

Tarif : 21 € / Réduit : 18 € / -12 ans : 12 €

Catégorie : B

La lecture même la nuit

Samedi 18 janvier, la médiathèque l'Ellipse sortira le grand jeu pour offrir une « Nuit magique, entre féerie et sorcellerie... » à l'occasion de la deuxième édition sassenageoise de la Nuit de la lecture. N'oubliez pas vos lampes de poche !

Au programme, sur réservation :

Pour la jeunesse...

- De 19h15 à 19h45, pour les 3 à 6 ans, « Nuit magique ensorcelée » Abracadabra ! Venez écouter en famille des histoires fantastiques et merveilleuses...
- De 19h15 à 20h, pour les 7 à 10 ans, « Escape game Harry Potter, l'école ensorcelée » Une malédiction s'est abattue sur Perpivin et tous les enfants, d'habitude si joyeux, sont plongés dans un sommeil qui semble éternel. Fin expert des

contes et légendes, vous soupçonnez un mauvais sort de l'Ordre Noir... Jeu de résolution d'énigmes et de recherche d'indices sur le thème de la magie et de la sorcellerie.

Du côté des adultes...

- De 20h à 20h20, déambulation poétique autour du thème de l'imaginaire

Pour tous...

- De 20h30 à 21h30, spectacle par les conteuses de la Compagnie Arc-en-Ciel
- 21h30, « Autour du chaudron » Playlist musicale accompagnée de potion magique et autres surprises...

INFOS ET RÉSERVATIONS : 04 76 85 95 55
OU [HTTPS://MEDIATHEQUE.SASSENAGE.FR](https://mediatheque.sassenage.fr).

COINCHE OU BELOTE ?

Avis aux amateurs de cartes ! Trois concours sont organisés en janvier à une semaine d'intervalle chacun !

L'association « A vos cartes » vous attend dimanche 12 janvier à 14h à la Maison des clubs pour un concours de coïncidence. La doublette est à 20 euros, et de nombreux lots sont à remporter ! Infos : 06 51 03 02 86.

Dimanche 19 janvier, c'est au tour du club de twirling bâton « Les Mélusines » de proposer un concours de belote. Les inscriptions se prennent sur place à 13h15 (début des parties à 14h) et pour participer à ce tournoi, il vous faudra déboursier 8 euros par personne. Un lot sera remis à chaque participant. Infos : 06 63 23 65 21.

Enfin, l'Amicale Boule organise un concours de belote dimanche 26 janvier, au gymnase des Pies. Début des inscriptions à 13h directement sur place (20 euros la doublette). Infos : 09 83 58 67 72 ou 06 27 04 47 90 ou amicale.boule.sassenage@bbox.fr.

À TOUTE VITESSE !

C'est parti pour la 25^{ème} édition du concours photo organisé par l'atelier Photo 360. L'exposition des œuvres gagnantes se tiendra du 3 au 28 mars à la médiathèque l'Ellipse. Le thème cette année ? La vitesse ! Alors si vous souhaitez participer, ne perdez pas de temps, la date butoir pour les inscriptions est fixée au 5 février.

INFOS : WWW.ATELIER-PHOTO-360.FR



DU LYRIQUE AU CHÂTEAU

L'association Les Amis du Château vous invite à une soirée lyrique où tous les standards du genre seront égrainés par le chœur "Lyriquement vôtre", mardi 11 février à 20h au château de Sassenage. Et comme les places risquent de partir comme des petits pains, réservez d'ores et déjà vos billets !

INFOS : SOIRÉE LYRIQUE, MARDI 11 FÉVRIER À 20H AU CHÂTEAU DE SASSENAGE, 15 €, 07 87 68 85 69 OU CONTACT@LESAMISDUCHATEAUDESASSENAGE.FR.

Cercle des Amateurs de Lecture : lu et apprécié

Voici le livre sélectionné par Le Cercle des Amateurs de Lecture pendant les séances du 22 octobre et du 12 novembre 2019.



La cravate

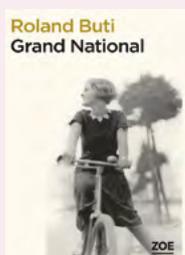
Milena Michiko Flasar (l'Olivier, 2013)

Taguchi Hiro, 20 ans, est un hikikomori. Il refuse de sortir de sa chambre et de se mêler aux autres. Depuis sa chambre, il voit un homme portant une cravate qui semble passer ses journées assis sur un banc. Ohara Tetsu était un employé modèle mais il a perdu son emploi et refuse de l'avouer à son entourage. Taguchi et Ohara finissent par se rencontrer. Leurs récits se croisent et s'entremêlent.

Avis d'Annie,

membre du Cercle des Amateurs de Lecture

« D'une écriture très délicate, ce livre dépeint les sentiments humains avec grande finesse et relate une amitié qui se développe petit à petit entre un homme et un jeune homme dépressif. C'est un roman qui rend meilleur et dans les dernières pages... On s'élève ! »



Grand national

Roland Buti (Zoé, 2019)

La vie de Carlo est bouleversée lorsque sa femme Ana quitte la maison. S'ajoutent à cela le départ inexplicable de sa mère dans un palace qui a connu des jours meilleurs, le Grand National, et le lynchage de son employé. Carlo se lance alors dans une introspection et découvre les liens profonds qui l'unissent à son épouse, ainsi que le passé de sa mère durant la Seconde Guerre mondiale.

Avis d'Evelyne,

membre du Cercle des Amateurs de Lecture

« J'ai beaucoup aimé ce livre, le papier, le format, l'impression et surtout l'histoire ! Très agréable à lire, c'est un roman sur l'étranger, le secret, il y a deux guerres qui apparaissent, la deuxième guerre mondiale et celle des Balkans. On ressent beaucoup d'empathie pour tous ces personnages, des personnages vrais et denses, et ce qui est très intéressant c'est cette grande liberté que laisse l'auteur à nous faire notre propre histoire... C'est très touchant »



biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Un nouveau MAGASIN BIO?

**Bien plus !
Un nouveau magasin Biocoop !**

OUVERTURE FIN NOVEMBRE

BIOCOOP FONTAINE
6, bd Paul Langevin
38600 Fontaine

NOUVEAU LAVAGE

Programmes Premium
Libre service 24/7



Lambert Automobiles



Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com



Bellavia
menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Carde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition

Tel: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

Paysagiste *jma*
Entreprise qualifiée
Espaces Verts

50% réduction
au crédit d'impôt
après par l'état - après par l'état

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - **04 74 94 04 80**
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

ARTISAN PLOMBIER

CHRISTOPHE MOROZ

DEPANNAGE - PLOMBERIE
CLIMATISATION

6, chemin de l'Eau vive
38360 SASSENAGE
Tél. **06 51 15 19 14**
chris6.9421@gmail.com

Le Maire
et le conseil municipal
vous souhaitent une
excellente
année 2020

RENDEZ-VOUS À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX
DE LA MUNICIPALITÉ AUX SASSENAGEOIS
VENDREDI 10 JANVIER À 19H
AU GYMNASÉ DES PIES

◆ ◆ ◆

**A LA RENCONTRE DES TALENTS SASSENAGEOIS
QUI S'EXPRIMENT ICI ET AILLEURS...**

◆ ◆ ◆

AVEC L'AIMABLE PARTICIPATION DE CORPS & GRAPHIE,
DE L'ÉCOLE DE DANSE GRIMALDI, DU JEUNE TIMÉO, DES CHŒURS EN FÊTE,
DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL ALFRED GAILLARD,
D'URBAN DANCE LAB, ET LA VISITE DES PRÉTENDANTES AU TITRE DE
MISS ISÈRE 2020



Sassenage

Un choix de vie